

## Fusion des intercommunalités

### Un nouveau territoire le 1<sup>er</sup> janvier

Une nouvelle communauté de communes, issue de la fusion des cdc d'Argentan Intercom, des courbes de l'Orne et du pays du haras du Pin, va naître le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Approuvé par le préfet de l'Orne, ce nouveau territoire de 52 communes comptabilisera près de 34 500 habitants.



**CENTRE AQUATIQUE**  
Des projets qui coulent de source !



**MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND**  
À la découverte de Benjamin Lacombe

Argentan Intercom      Centre aquatique  
Conservatoire de musique, danse et théâtre      Écoles  
Réseau des médiathèques d'Argentan et de Trun

**facebook**

Suivez l'actualité d'Argentan Intercom et de ses équipements communautaires, à bientôt sur facebook !

[www.facebook.com/argentanintercom](http://www.facebook.com/argentanintercom)  
[www.facebook.com/centreaquatiqueargentanintercom](http://www.facebook.com/centreaquatiqueargentanintercom)  
[www.facebook.com/conservatoireargentanintercom](http://www.facebook.com/conservatoireargentanintercom)  
[www.facebook.com/mediathequesargentanintercom](http://www.facebook.com/mediathequesargentanintercom)

## édito

Esprit communautaire es-tu là ?



Une nouvelle intercommunalité verra le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle conservera le nom d'Argentan Intercom mais comprendra désormais près de 35 000 habitants répartis sur 52 communes ; pour la plupart relevant du monde rural, mais toutes vivant de leurs relations avec Argentan, ville centre du bassin de vie ainsi unifié.

Cet élargissement territorial ne s'est pas réalisé sans mal. Les deux cdc du pays du haras du Pin et des courbes de l'Orne avaient refusé cette proposition de fusion émise par madame le préfet de l'Orne. Mais tout ceci est désormais derrière nous. Les élus des trois cdc ont beaucoup travaillé depuis la fin de l'été autour d'un comité de pilotage qui a examiné hebdomadairement les différents sujets à traiter (et ils sont très nombreux et très complexes !) afin que tout fonctionne au mieux dès le 1<sup>er</sup> janvier au bénéfice des agents territoriaux concernés, mais aussi, bien entendu, des habitants de ce territoire.

La réussite de cette fusion repose sur deux processus préalables : une situation financière arrêtée sur des bases claires et saines et une définition des compétences du futur EPCI admise par tous. En effet celles-ci sont en quelque sorte le "pacte" entre tous définissant la feuille de route jusqu'en 2020 (échéances municipales et donc intercommunales). C'est ce que l'on appelle "l'intérêt communautaire". Ce sera à nous, élus communautaires, d'impulser ensemble un projet territorial qui répondra aux attentes des habitants. Ce projet mettra en avant nos compétences et nos priorités : l'emploi, l'éducation, le tourisme, le développement durable, le numérique, les équipements collectifs. Il devra savoir conjuguer harmonieusement les relations entre les communes rurales et la ville d'Argentan.

Laurent Beauvais,  
président d'Argentan Intercom

Joyeuses fêtes de fin d'année  
Meilleurs vœux pour 2017.

## ÉDUCATION

### La Direction Régionale des Affaires Culturelles soutient les activités périscolaires

Argentan Intercom a décroché une subvention de 10 000 € pour accompagner les actions culturelles proposées dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour l'année scolaire 2016-2017. Un Projet Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (PTEAC) a ainsi été rédigé. Désormais, la DRAC de Normandie accompagne et soutient la rencontre avec les artistes. Depuis la rentrée de septembre, des groupes d'enfants des écoles Marcel Pagnol et Jean de la Fontaine ont pu découvrir l'art du tissage végétal ou les techniques de mise en voix.

Le ministère de la Culture et de la Communication a fait de l'éducation artistique et culturelle l'enjeu majeur de sa politique de démocratisation culturelle. Ainsi, la DRAC propose d'accompagner certaines collectivités engagées dans la réforme des rythmes scolaires pour mettre en place un PTEAC articulant temps scolaire et périscolaire. Argentan Intercom s'est porté candidat pour ce dispositif et a été sélectionné. Sur trois années, l'intercommunalité dispose d'une enveloppe globale de 17 500 € pour la soutenir dans la mise en œuvre des projets pendant les temps d'activités périscolaires. "Depuis 2015, Argentan Intercom s'est engagé dans un Projet Éducatif de Territoire" précise Isabelle Boscher vice-présidente en charge de l'éducation et des équipements communautaires. "Avec le PTEAC, l'objectif est de compléter l'offre éducative et culturelle des temps périscolaires (médiathèque, conservatoire) en permettant à tous les enfants de notre territoire de s'ouvrir sur le monde en découvrant des formes d'expression artistique variées. Les intervenants extérieurs financés par la DRAC viennent partager leurs expériences et leurs compétences avec les enfants. Ces rencontres avec des créateurs contribuent à la découverte d'univers nouveaux pour les enfants et favorisent l'égalité des chances. Je crois que les enfants qui ont pu dessiner avec Benjamin Lacombe et échanger avec lui sur ses albums ouvriront les livres illustrés avec un œil plus averti et un intérêt réel." De septembre aux vacances

de la Toussaint, des enfants des écoles Marcel Pagnol et Jean de la Fontaine ont pu bénéficier de ce dispositif. Chris Patel, plasticienne, a animé des ateliers d'initiation à la sculpture et au tissage végétal. Durant 6 séances, des CE1-CE2 ont appris à maîtriser l'art du tissage. Aidés de leurs métiers à tisser, ils ont laissé libre cours à leur inspiration et ont créé, à partir de leurs propres trésors (perles, pierres, petits morceaux de bois, bouts de laine, végétaux divers,...). Chaque enfant est reparti avec sa production. Même principe à l'école Marcel Pagnol où des élèves de CE et d'ULIS ont découvert le travail de mise en voix de textes. Véronique Piantino, dramaturge, leur a transmis le plaisir que l'on peut éprouver à dire des mots. Tout en s'amusant, les enfants ont pu donner vie à des textes et à des auteurs.

Depuis la rentrée des vacances d'automne, des élèves de l'école Jean de la Fontaine (MS-GS) et de l'école Victor Hugo (CP-CE1), s'initient à la pratique du dessin avec Serghei Litvin Manoliu, artiste et dessinateur, initiateur de la Foire



Initiation au dessin pour quelques maternelles de l'école Jean de la Fontaine avec l'artiste Serghei Litvin Manoliu.

Internationale du Dessin (FID) créée à Paris depuis 2007. D'autres interventions culturelles sont à l'étude et seront proposées dès janvier dans de nouvelles écoles du territoire.

> Renseignements service éducation  
02.14.23.00.20

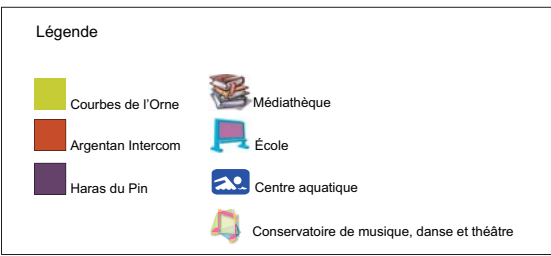
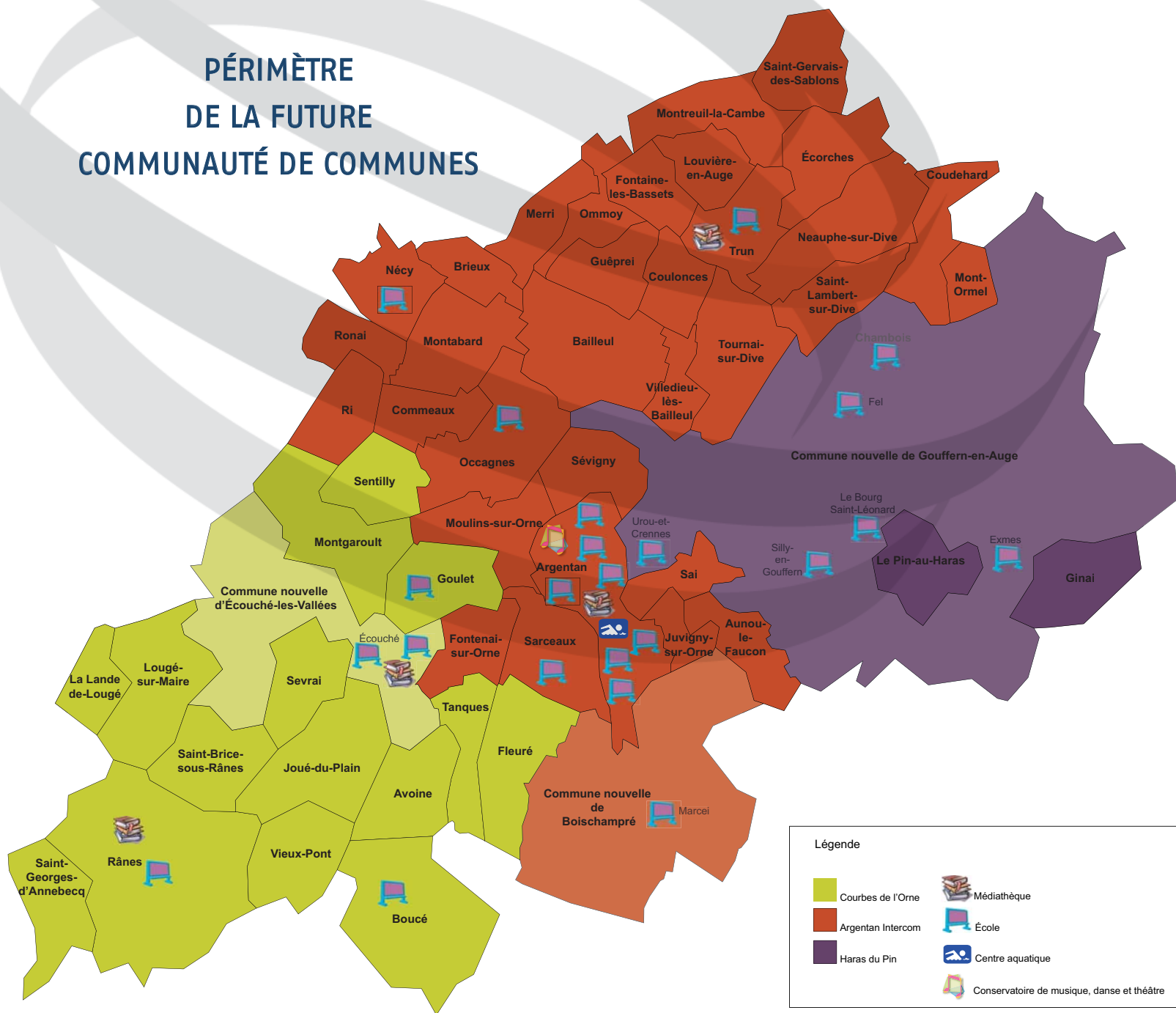
[www.facebook.com/argentanintercom/](http://www.facebook.com/argentanintercom/)

FUSION DES INTERCOMMUNALITÉS

# Un nouveau territoire le 1<sup>er</sup> janvier

◆ Une nouvelle communauté de communes, issue de la fusion des EPCI<sup>(1)</sup> d'Argentan Intercom, des courbes de l'Orne et du pays du haras du Pin, va naître le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Approuvé par le préfet de l'Orne, ce nouveau territoire de 52 communes comptabilisera près de 34 500 habitants.

## PÉRIMÈTRE DE LA FUTURE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

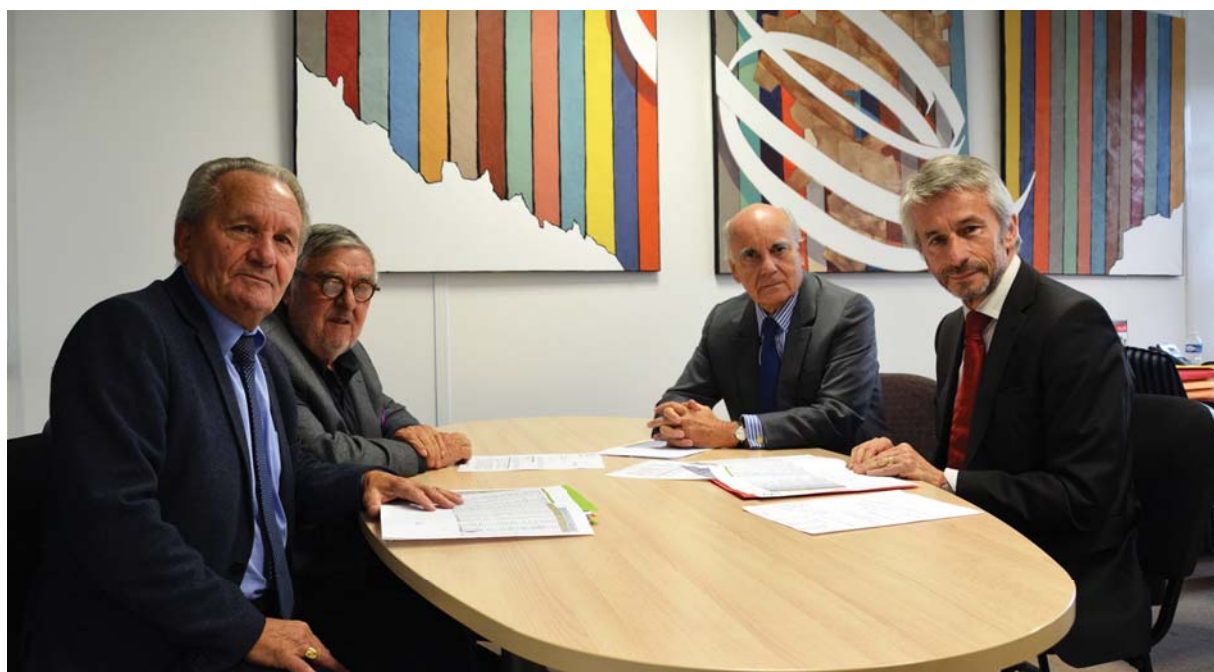


## LE NOUVEAU TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

- 52 communes dont 3 communes nouvelles : Boischampré (Marcei, Saint-Christophe-le-Jajolet, Saint-Loyer-des-Champs, Vrigny), Écouché-les-Vallées (Batilly, La Courbe, Écouché, Loucé, Saint-Ouen-sur-Maire, Sérans), Gouffern-en-Auge (Aubry-en-Exmes, Avenes-sous-Exmes, Le Bourg Saint-Léonard, Chambois, La Cochère, Courménéil, Exmes, Fel, Omméel, Saint-Pierre-la-Rivière, Silly-en-Gouffern, Survie, Urou-et-Crennes, Villebadin)
- 34 482 habitants
- 102 conseillers communautaires dont 28 pour Argentan, 14 pour Gouffern-en-Auge, 6 pour Écouché-les-Vallées, 4 pour Boischampré, 2 pour Rânes et Trun et 1 pour les autres communes
- Superficie de 715,05 km<sup>2</sup>
- près de 250 agents
- 22 écoles
- 2 232 élèves scolarisés en primaire
- Réseau de 4 médiathèques (Argentan, Écouché, Rânes, Trun)

La fusion des territoires se prépare. Depuis plusieurs mois, élus et techniciens des communautés de communes d'Argentan Intercom, des courbes de l'Orne et du pays du haras du Pin se réunissent chaque semaine afin d'organiser le futur EPCI. Les enjeux sont multiples : établir un état des lieux global des différents modes de fonctionnement des 3 cdc, arrêter une organisation pour la nouvelle intercommunalité et définir les grands axes de travail à engager. "Nous posons tout sur la table mais toutes les questions ne seront pas réglées le 1<sup>er</sup> janvier 2017", explique Laurent Beauvais, président d'Argentan Intercom. "De nombreuses disparités existent entre les 3 établissements en matière scolaire, d'assainissement, de logement... Nous nous sommes fixé le 1<sup>er</sup> semestre 2017 pour tout harmoniser. Tout devra être en ordre de marche pour la rentrée de 2017/2018." En attendant, plusieurs décisions majeures ont d'ores et déjà été prises par le comité

de pilotage. L'économie, l'assainissement, l'éclairage public, l'aménagement et le cadre de vie, l'éducation et les équipements communautaires (conservatoire, centre aquatique, médiathèques d'Argentan et de Trun) demeurent des services intercommunaux. À la date de la parution du magazine, la décision du maintien à l'intercommunalité ou du retour aux communes de la compétence voirie n'a pas été tranchée. Par ailleurs, "nous, élus d'Argentan Intercom et des deux autres cdc, avons souhaité conserver l'identité "Argentan Intercom". Ce nom correspond à une réalité de territoire. Quant au logo, créer un nouveau visuel engendre des coûts importants, incompatibles avec l'exemplarité budgétaire dont nous voulons nous prévaloir", poursuit le président. Le siège social restera également à Argentan, dans les actuels locaux d'Argentan Intercom, 12 route de Sées et le conseil communautaire continuera de se réunir à Nécy.



Les présidents des communautés de communes et le maire d'Argentan réunis pour une réunion de travail autour de la fusion du 1<sup>er</sup> janvier. Au premier plan à gauche, Pierre Pavis, maire d'Argentan. Au deuxième plan à gauche, Jean-Pierre Latron, président des courbes de l'Orne. Au deuxième plan à droite, Patrick Mussat, président du pays du haras du Pin. Au premier plan à droite, Laurent Beauvais, président d'Argentan Intercom.

## HISTORIQUE DE L'INTERCOMMUNALITÉ SUR LE TERRITOIRE

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
01/01	<b>Création du district du pays d'Argentan</b> composé de 6 communes : Argentan, Aunou-le-Faucon, Fontenai-sur-Orne, Juvigny-sur-Orne, Sarceaux, Sévigny. <b>19 535 habitants</b> Compétences : Gestion de l'espace, actions de développement économique et commercial, actions de développement touristique, soutien à une politique en matière culturelle, sportive, sociale et de loisir.	30/03	01/01	01/01	01/01	01/01	19/12
		Intégration de la compétence incendie.	<b>Adhésion des communes de Sai et de Saint-Loyer-des-Champs.</b>	<b>Adhésion des communes de Marcei et de Saint-Christophe-le-Jajolet.</b>	<b>Adhésion de la commune de Bailleul.</b>	Le district exerce les compétences voirie, éclairage public, aménagement – entretien et gestion du centre aquatique et gestion des résidences pour personnes âgées.	<b>Le district du pays d'Argentan devient communauté de communes du pays d'Argentan. 20 971 habitants</b> Compétences : Économie, aménagement de l'espace communautaire et cadre de vie, environnement et cadre de vie, politique du logement social d'intérêt communautaire, voirie, aménagement – entretien et gestion de la médiathèque, du centre aquatique et de l'école de musique, danse et théâtre, éclairage public.
		Suppression de la compétence tourisme.					

## Scolaire et périscolaire : une compétence d'importance majeure

Les compétences scolaire et périscolaire, déjà exercées par Argentan Intercom, seront étendues au nouvel EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Toutefois, cette décision implique de nombreuses réorganisations. À commencer par la dissolution du SIS<sup>(2)</sup> d'Écouché. Les SIVOS<sup>(3)</sup> de Boischampré / Montmerrei et de Boucé seront, quant à eux, maintenus du fait de leur appartenance à deux cdc distinctes. Ailleurs, tous les sites scolaires communaux seront transférés à l'intercommunalité. La fusion intervenant en milieu d'année scolaire, les élus ont fait le choix d'assurer la continuité de leurs organisations jusqu'à la rentrée scolaire de septembre 2017. Argentan Intercom dispose ainsi du premier semestre pour engager les différents travaux d'harmonisation en matière de restauration collective, de tarification des services périscolaires et de mise en œuvre des TAP<sup>(4)</sup>. Une nouvelle carte scolaire intercommunale sera effective d'ici mars afin de permettre aux familles de pouvoir inscrire rapidement leurs enfants à l'école. Le service éducation représentera le plus gros service de l'EPCI. Il comptabilisera près de 120 agents et 2 232 élèves (hors SIVOS avec 196 élèves).

## Un service urbanisme étendu

La future communauté de communes instruira et délivra les autorisations d'urbanisme pour les communes disposant d'un document d'urbanisme (PLU, carte communale,...). Celles relevant du règlement national d'urbanisme seront instruites par l'État (sauf communes nouvelles). À ce jour, le service urbanisme d'Argentan Intercom gère les documents d'urbanisme de 19 des 33 communes de son territoire. Après fusion, ce service administrera 44 communes. Un agent supplémentaire viendra renforcer l'équipe d'instruction. Les travaux initiés sur le PLU<sup>(5)</sup> de la communauté des courbes de l'Orne seront pris en charge par la future intercommunalité.

## Continuité des actions de développement durable

En lien avec l'obtention du label Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte,



Réception des travaux de création du réseau d'assainissement collectif à Sai.

Argentan Intercom a engagé une politique de maîtrise des dépenses d'énergie. Les premières actions d'amélioration du parc d'éclairage public ont d'ores et déjà été engagées. Ce dispositif sera étendu aux nouvelles communes du territoire.

## Voirie : un consensus reste à trouver

Quelle que soit la décision prise en matière de voirie, cette compétence restera une activité communautaire en 2017. En effet, d'importants marchés publics de travaux sont en cours et ne s'achèveront pas avant le 31 décembre 2017. Le sujet sera arbitré avant le 1<sup>er</sup> janvier.

## Assainissement : une longue harmonisation

La future intercommunalité sera compétente en matière d'assainissement non collectif, ce service étant déjà assumé par les trois EPCI fusionnant. Concernant l'assainissement collectif, les communes de la cdc du pays du haras du Pin déléguent actuellement pour transférer cette compétence à l'échelon communautaire. Des sujets majeurs resteront à l'étude : l'harmonisation des tarifs et l'homogénéisation des modes de gestion. Sur ce dernier point, différents délégataires (Nantaise des eaux services, Veolia, Saur,...) assurent l'exploitation des réseaux et des infrastructures sur le territoire. La durée de leurs contrats de délégations de services publics s'étend sur plusieurs années. Plus de dix ans seront nécessaires avant de pouvoir harmoniser à la fois les tarifs et les modes de gestion.

## Une vingtaine de bâtiments supplémentaires à entretenir

À ce jour, Argentan Intercom gère plus de 35 000 m<sup>2</sup> de bâtiments répartis sur 22 sites comprenant des écoles, les équipements communautaires (centre aquatique, conservatoire, médiathèques), des pépinières d'entreprises, une maison de retraite,... Avec la fusion, 12 nouveaux sites scolaires, 2 médiathèques et d'autres bâtiments administratifs et commerciaux entreront dans le patrimoine. Un inventaire complet est en cours.

Équipement communautaire, le conservatoire de musique, danse et théâtre accueille chaque année près 470 élèves et propose 21 disciplines artistiques différentes à l'étude.



## Équipements communautaires : le réseau des médiathèques s'agrandit

Avec l'arrivée de la médiathèque de Trun dans le giron intercommunal lors de la fusion de 2014, un réseau de médiathèques a été créé. Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les médiathèques d'Écouché et de Rânes seront intégrées au futur EPCI. Toutefois, leur intégration au réseau ne sera pas effective immédiatement. Une harmonisation des collections et des logiciels métiers devra d'abord être effectuée.

Au centre aquatique, l'apprentissage de la natation étant un enseignement obligatoire dès le CP, de nouveaux créneaux devront être attribués aux écoles des cdc des courbes de l'Orne et du pays du haras du Pin. Une nouvelle répartition des classes et des créneaux sera donc proposée à la rentrée 2017/2018.

À terme, Argentan Intercom aura la gestion d'un réseau de quatre médiathèques, d'un centre aquatique et d'un conservatoire de musique, danse et théâtre. À noter que, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les habitants des cdc amenées à fusionner bénéficient des tarifs communautaires. Chaque année, médiathèques et centre aquatique comptabilisent près de 260 000 entrées.

## Le développement économique élargit ses domaines d'intervention

À partir de janvier 2017, Argentan Intercom verra sa compétence "développement économique" élargie. Ainsi, en matière de commerce, l'intercommunalité veillera à assurer l'équilibre en matière d'implantation commerciale dans le bassin de vie. Ce qui se traduira, notamment, par l'élaboration d'un document de planification d'aménagement commercial. L'animation des commerces de centre-ville restera assumée par les communes. Le futur EPCI soutiendra par ailleurs, dès 2017, une opération collective de modernisation des commerces en partenariat avec le Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche.

Sur le territoire, Argentan Intercom se voit confirmer son rôle en matière de création, d'aménagement et d'entretien de zones d'activités industrielles, artisanales et commerciales. Un inventaire exhaustif des différentes zones d'activités présentes

sur la nouvelle intercommunalité va être réalisé. Un effort particulier sera porté sur les zones d'activités en cours de commercialisation telles que la ZA d'Actival d'Orne de Sarceaux-Fontenai, la ZA des Gauthiers à Nécy ou encore la ZA Saint-Nicolas à Écouché.

## Nouvelles compétences : le tourisme et les gens du voyage

Nouvelle compétence obligatoire transférée aux intercommunalités, le tourisme comprendra la gestion des offices et la promotion du tourisme sur le territoire. Il appartiendra à Argentan Intercom de décliner une nouvelle politique touristique globale. Ainsi, les équipements tels que la maison des dentelles resteront de la responsabilité des communes.

De même, la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage est transférée le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Argentan Intercom se substitue donc à la commune d'Argentan afin d'assurer la gestion et l'entretien de cette aire d'accueil composée de 36 emplacements.

## Neutralité de la fiscalité

Comme en 2014, la fusion qui interviendra le 1<sup>er</sup> janvier 2017 entraînera une harmonisation de la fiscalité intercommunale sur le nouveau territoire. La part intercommunale des taux de taxe d'habitation et de taxe foncière sera identique sur les 52 communes, entraînant pour certaines une hausse de la part intercommunale et, pour d'autres une baisse. Pour que les contribuables ne subissent pas les effets de cette recombinaison administrative du territoire, la voie d'une neutralisation fiscale est engagée avec les communes. La modulation des taux communaux permettra d'atteindre un équilibre sur l'ensemble du territoire, de telle sorte que chaque contribuable voie en 2017 la pression fiscale du "bloc communal" (c'est-à-dire la somme des contributions versées à la commune et à l'intercommunalité) identique à ce qu'elle est en 2016.

### > Renseignements

Argentan Intercom 02.33.12.25.25

(1) Établissement Public de Coopération Intercommunale  
(2) Syndicat Intercommunal Scolaire  
(3) Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire  
(4) Temps d'Activités Périscolaires  
(5) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

## En bref...

### ASSAINISSEMENT Deux nouveaux réseaux en service

La station d'épuration de Ronai et le réseau d'assainissement collectif de la commune de Sai sont désormais opérationnels. Argentan Intercom, via l'Agence de l'eau, soutient financièrement les particuliers à se raccorder. Toutefois, les travaux ne pourront être engagés qu'à réception des conventions d'aides signées. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rapprocher du service administratif d'assainissement au 02.14.23.00.16

### CENTRE AQUATIQUE Fermeture technique et ouverture

pendant les fêtes  
Cet été, la fermeture technique du centre aquatique se déroulera du lundi 12 au dimanche 25 décembre. L'établissement rouvrira ses portes lundi 26 décembre à 10h, aux horaires des petites vacances. La structure gonflable sera à disposition du public tous les après-midis jusqu'au 30 décembre. L'établissement sera néanmoins fermé le 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Activités : Les cours du 12 décembre au 16 décembre seront reportés du 26 au 30 décembre. Renseignements centre aquatique : 02.33.12.15.45

### RESTAURANTS SCOLAIRES

#### Lutte contre le gaspillage alimentaire

Depuis fin septembre, la cuisine centrale procède à un audit des restes alimentaires dans ses restaurants scolaires. Toutes les 2 semaines, une nouvelle école est contrôlée. Cette opération s'achèvera le 7 avril 2017. En évaluant et analysant le volume de nourriture préparée non servie ou jetée, le service de restauration collective vise plusieurs objectifs : optimiser l'équilibre alimentaire ; adapter les commandes et améliorer la qualité des produits grâce aux économies réalisées. Renseignements cuisine centrale : 02.33.67.03.88

### ÉCLAIRAGE PUBLIC Fin de l'audit sur le territoire

Durant 4 mois, une étude a été menée par la société Idelum afin de réaliser un diagnostic du parc d'éclairage public sur le territoire. Plus de 4 700 points lumineux ont ainsi été dénombrés. Cet audit a permis de caractériser l'état de vétusté des installations et la typologie de chaque matériel. De nombreuses actions correctives seront engagées courant 2017 afin notamment de réduire la consommation d'énergie. Renseignements Pôle aménagement et cadre de vie : 02.33.12.25.25

2001	2006	2013	2014	2015	2017
01/01 Intégration de la compétence assainissement et rétrocession de la gestion des résidences pour personnes âgées à la ville d'Argentan.	12/10 Par décret l'école de musique, danse et théâtre devient conservatoire de musique, danse et théâtre.	01/01 Adhésion de la commune de Vrigny.	01/01 <b>Fusion des communautés de communes du pays d'Argentan, de la plaine d'Argentan nord et de la vallée de dives.</b> <b>24 731 habitants</b> Création d'Argentan Intercom composé de 36 communes : Argentan, Aunou-le-Faucon, Bailleul, Brieux, Commeaux, Coudehard, Coulonces, Écorches, Fontaine-les-Bassets, Fontenai-sur-Orne, Guèprei, Juvigny-sur-Orne, Louvières-en-Auge, Marcei, Merri, Montabard, Mont-Ormel, Montreuil-la-Cambe, Moulins-sur-Orne, Neauphe-sur-Dive, Nécy, Occagnes, Ommoy, Ri, Ronai, Sai, Saint-Christophe-le-Jajole, Saint-Gervais-des-Sablons, Saint-Lambert-sur-Dive, Saint-Loyer-des-Champs, Sarceaux, Sévigny, Tournai-sur-Dive, Trun, Villedieu-lès-Bailleul, Vrigny.	01/01 <b>Création de la commune nouvelle de Boischampré</b> (Marcei, Saint-Christophe-le-Jajole, Saint-Loyer-des-Champs, Vrigny). Argentan Intercom compte 33 communes.	01/01 <b>Fusion des communautés de communes d'Argentan Intercom, des courbes de l'Orne et du pays du haras du Pin.</b> Création d'Argentan Intercom composé de 52 communes : Argentan, Aunou-le-Faucon, Avoine, Bailleul, Boischampré, Boucé, Brieux, Commeaux, Coudehard, Coulonces, Écorches, Écouché-les-Vallées, Fleuré, Fontaine-les-Bassets, Fontenai-sur-Orne, Ginai, Gouffern-en-Auge, Goulet, Guèprei, Joué-du-Plain, Juvigny-sur-Orne, La Lande-de-Lougé, Le Pin-au-Haras, Lougé-sur-Maire, Louvières-en-Auge, Merri, Montabard, Montgaroult, Mont-Ormel, Montreuil-la-Cambe, Moulins-sur-Orne, Neauphe-sur-Dive, Nécy, Occagnes, Ommoy, Rânes, Ri, Ronai, Sai, Saint-Brice-sous-Rânes, Saint-Georges-d'Annebecq, Saint-Gervais-des-Sablons, Saint-Lambert-sur-Dive, Sarceaux, Sentilly, Sévigny, Sevrai, Tournai-sur-Dive, Tanques, Trun, Vieux-Pont, Villedieu-lès-Bailleul. <b>34 482 habitants</b> <b>Intégration de la compétence tourisme, commerce, gens du voyage.</b>

## MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND

# À la découverte de l'univers de Benjamin Lacombe

♦ Jusqu'au 7 janvier, la médiathèque d'Argentan présente une soixantaine d'œuvres du célèbre auteur-illustrateur, Benjamin Lacombe. Le plébiscite du public lors de sa venue le 5 novembre dernier est à la hauteur de l'événement. De nombreux projets pédagogiques ont été déclinés dans les écoles, collèges et lycée autour de son travail. Plusieurs cycles de TAP ont été proposés aux enfants souhaitant se familiariser avec son univers. Dans ce cadre, l'artiste a rencontré un groupe de CM de l'école Vincent Muselli. Tous sont repartis avec des dessins plein la tête. Interview de ce personnage hors normes..



En lien avec l'exposition, des cycles de TAP ont été mis en place dans des écoles du territoire. Des enfants de l'école Vincent Muselli ont même eu la chance de rencontrer l'artiste.

### Comment est né ce projet d'exposition à la médiathèque ?

La première fois que j'ai rencontré l'équipe de la médiathèque, c'était au salon du livre jeunesse de Montreuil. Des bibliothécaires sont venus m'aborder et les premiers échanges ont ainsi débuté. J'ai tout de suite accepté de venir exposer à la médiathèque. Je reçois pourtant de nombreuses sollicitations, mais ici, plus qu'ailleurs, j'ai senti cette volonté de construire un vrai projet autour de mon travail et de présenter une scénographie de qualité. C'est d'ailleurs la première fois que je montre mes carnets de dessins. Pour Argentan, j'ai souhaité présenter une rétrospective d'une dizaine d'années de travail. Sur les trente-cinq livres déjà publiés, seuls douze sont présentés ici. Les originaux choisis représentent différents moments importants de mes albums. Ils comptent beaucoup pour moi.

### Vous réalisez des albums à la fois pour la jeunesse et pour les adultes, quel ouvrage conseilleriez-vous pour découvrir votre travail ?

Dans mon parcours, il y a un livre dont je suis particulièrement fier. Il s'agit de l'adaptation des célèbres nouvelles d'Edgar Allan Poe, *Les contes macabres*. Avec cet album, j'ai relancé la lecture d'albums pour adultes. On pense, trop souvent à tort, qu'un illustré est réservé aux enfants. Mais pas du tout ! De fait, au moment de sa parution, personne ne savait vraiment où le classer. Même les libraires étaient perdus. Depuis, d'autres illustrateurs s'y sont mis... Et puis, je suis aussi très attaché à la narration par l'image comme dans, par exemple, *Il était une fois...* Dans ce livre pop-up, je livre une interprétation en volume des contes traditionnels comme *Alice*, *Peter Pan*,... Je propose de redécouvrir les classiques autrement... Si je devais faire la synthèse de mon travail, j'inviterais les publics à

découvrir mes albums en débutant par *Cerise griotte*, pour les jeunes, *L'herbier des fées*, pour les adolescents et *Les contes macabres* pour les adultes.

Lors de votre venue à Argentan, vous avez rencontré un certain nombre d'élèves, notamment un groupe d'enfants venus dans le cadre des TAP. En quoi a consisté la rencontre avec eux ?

Tous avaient réalisé un gros de travail de préparation en amont de la rencontre. L'équipe jeunesse de la médiathèque les avait accueillis avec toute leur classe pour leur présenter mon travail et faire émerger les questions qu'ils m'ont ensuite posées lors de la rencontre. Ils connaissaient donc sur le bout des doigts des livres comme *Cerise Griotte* ou *La funeste nuit d'Ernest*. Ils étaient tous très enthousiastes et ont vraiment bien participé. J'ai répondu à toutes leurs questions puis je leur ai expliqué comment et de quoi est fait un livre. La création d'un livre est quelque chose de mystérieux, il est important qu'ils puissent comprendre l'implication que cela nécessite. C'est une réflexion importante qui va au-delà de la construction de l'histoire des personnages. Tout doit être pensé de la mise en page jusqu'au choix du papier retenu. Nous avons fini la séance en dessinant ensemble. Je leur ai appris à croquer un personnage qu'ils ont choisi, en l'occurrence mon chien, Virgile, qui est présent comme un leitmotiv dans chacun de mes livres. Les enfants ont toujours une tendresse particulière pour lui. C'est aussi un jeu de cache-cache, ils le cherchent dans chacun de mes albums. Ils sont repartis avec le dessin dédié pour leur classe que j'ai réalisé pendant la séance. C'est toujours un beau moment de partage de finir les rencontres avec les enfants comme cela.

(1) Temps d'Activités Péri-scolaires

L'exposition *L'étrange parade de Benjamin Lacombe* est visible à la médiathèque d'Argentan jusqu'au 7 janvier.

> Renseignements  
médiathèque François Mitterrand  
02.33.67.02.50  
www.mediatheque-argentan.com  
www.facebook.com/mediathequesargentanintercom/ ♦

## ÉDUCATION Des cycles TAP autour de Benjamin Lacombe

Des enfants de l'école Anne Frank (CP-CE) ont également rendu un hommage à Benjamin Lacombe. Durant 6 séances de TAP proposées par la Maison du citoyen, ils ont travaillé à la manière de l'artiste autour de son album *Facéties de chats*. Les dessinateurs en herbe ont livré leurs propres déclinaisons de chats. Leurs réalisations sont exposées dans les espaces de circulation de la médiathèque d'Argentan jusqu'aux vacances de Noël. D'autre part, le 15 novembre dernier, un autre groupe d'enfants de CM de l'école Anne Frank accueilli, par la médiathèque, dans le cadre des TAP a eu la chance de discuter avec l'auteur-illustrateur par Skype. Après avoir préparé leurs questions, ils ont pu échanger avec Benjamin Lacombe pendant plus de 20 minutes. L'artiste était heureux de se prêter au jeu. C'était la première fois qu'il rencontrait des élèves ainsi !



Les enfants de l'école Anne Frank présentent leurs dessins réalisés en TAP.

## CENTRE AQUATIQUE

# Des projets qui coulent de source !

♦ Optimisation des consommations énergétiques, renégociation des contrats de maintenance, amélioration de la qualité de l'eau de baignade, réduction des coûts de fonctionnement,... le centre aquatique s'engage dans la transition énergétique. Pendant l'arrêt technique de décembre, plusieurs chantiers vont être lancés. À commencer par le remplacement des points lumineux.

La fourniture d'énergie, l'exploitation des installations de chauffage et de ventilation ainsi que le traitement de l'eau du centre aquatique sont confiés à un prestataire extérieur. Depuis le 1er août 2016, suite à une mise en concurrence nationale, un nouveau contrat a été passé avec la société Dalkia. Ce prestataire assure la gestion technique du centre aquatique pour les huit prochaines années. Sa mission, inscrire le développement durable et la transition énergétique au cœur des projets. Ainsi, dès l'arrêt technique de décembre, plusieurs chantiers vont débuter. L'ensemble des projecteurs des bassins, soit trente-cinq points lumineux, va être remplacé par des éclairages LED. Par cette action, le centre aquatique espère réduire sa consommation annuelle d'électricité de 37%. Un système de récupération des calories de l'air va également être installé. Les économies attendues par cette centrale de traitement d'air sont de l'ordre de 15% sur la consommation de chauffage et de 8% sur la consommation du centre aquatique. Près de 10 000 € devraient ainsi être gagnés

par an. Au final, à travers la passation de ce nouveau marché, l'établissement devrait économiser environ 40 000 € par an. "Comme nous nous y étions engagés, le centre aquatique va participer à la démarche environnementale d'Argentan Intercom. C'est pour nous du gagnant-gagnant car améliorer techniquement l'équipement c'est aussi participer au bien-être des usagers tout en réduisant les coûts de fonctionnement" explique Isabelle Boscher. Un effort particulier sera également consacré à la qualité de l'air ambiant. En effet, afin de garantir une baignade de qualité, le centre aquatique est contraint de traiter en continu l'eau de ses bassins. Cependant la combinaison des matières organiques des baigneurs avec les produits utilisés, tels que le chlore, engendre une instabilité chimique responsable de la création de chloramines. Ces particules volatiles sont la cause de rhinites, d'irritations, de gênes respiratoires et de cette odeur caractéristique des piscines. Pour limiter leur pouvoir de nuisance, l'établissement réalise des travaux afin



Isabelle Boscher, vice-présidente déléguée aux équipements communautaires et Dominique Chartrain, directeur du centre aquatique, présentent le parcours du baigneur.

d'extraire ces molécules au moment du passage de l'eau dans les circuits de filtration. Parallèlement, une campagne de sensibilisation prenant la forme d'un parcours du baigneur est mise en place. Les nageurs sont ainsi incités à adopter des gestes simples d'hygiène pour une pratique plus responsable et respectueuse

des autres et de l'environnement. H<sub>2</sub>O, mascotte de cette opération, a été dévoilée au public lors des 8 heures de natation qui se sont déroulées le 3 décembre dernier. Elle accompagne dorénavant le public de son arrivée, à sa sortie du centre aquatique. Ensemble, agissons pour une baignade plus propre !

> Centre aquatique : 02.33.12.15.45

www.centre-aquatique-argentan-intercom.fr

www.facebook.com/centreaquatiqueargentanintercom ♦

## PÔLE DE SANTÉ À ARGENTAN

### Le projet de PSLA suit son cours

Les cabinets d'architectes, désirant travailler à la réalisation du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire prévu square Mandela à Argentan, avaient jusqu'au 7 novembre pour se faire connaître auprès des services d'Argentan Intercom. 59 candidatures ont ainsi été déposées. Un jury, composé d'élus et de professionnels, désignera dans les jours qui viennent, les trois cabinets retenus pour réaliser une esquisse du futur bâtiment. Le gagnant du concours d'architecte sera révélé fin du premier trimestre 2017. L'implantation du pôle de santé sera accompagnée d'un réaménagement global des espaces et de la circulation dans tout le périmètre situé aux abords de l'hôtel de ville. À terme, le futur bâtiment devrait accueillir une vingtaine de professionnels de la santé. Renseignements Pôle aménagement et cadre de vie : 02.33.12.25.25

## RESTAURANTS SCOLAIRES

### Repas de fin d'année

Le repas de fin d'année dans les écoles du territoire aura lieu le jeudi 15 décembre. Au menu : Pâté en croûte de canard, moelleux de dinde farci aux champignons accompagné de pommes de terre étoilées, pâtisserie au chocolat et jus d'orange / friandise. L'an passé, plus de 1 000 repas ont été servis pour cette unique journée.

## TRAVAUX DE VOIRIE

### Circulation modifiée bd Carnot à Argentan dès janvier

Un vaste chantier de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable débutera boulevard Carnot début janvier. Sur la portion située entre la station-service (en face de la gare SNCF) et le foyer des jeunes travailleurs (rue Jean Wolf), la circulation sera épisodiquement déviée ou alternée. Ces travaux, pilotés par Argentan Intercom, devraient durer, selon les conditions climatiques, entre trois et quatre mois. Renseignements Pôle aménagement et cadre de vie : 02.33.12.25.25

## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE

### Du renouveau dans l'équipe éducative

Quatre nouveaux venus ont fait leur première rentrée au conservatoire en septembre dernier. Bienvenue à Michaël Minicki, directeur du conservatoire ; Emmanuel Davière, professeur de percussions africaines ; Jean-Christophe Masson, professeur de violoncelle et Cyrien Toutain, professeur de trombone et de tuba.

## NÉCY

### Un prix pour l'école

Félicitations à l'école de Nécy 3ème lauréate du "Prix de la mémoire et du civisme" de la fédération André Maginot. Son travail sur des correspondances entre un enfant et son père mobilisé pendant la seconde guerre mondiale a su convaincre le jury. Un élève de Cm tiré au sort se rendra à Paris le 14 janvier prochain pour recevoir la récompense de sa classe.